

Evaluation socioéconomique des projets de développement en milieu rural au Togo : cas du Projet de Développement de la Production Rizicole de la Kara (PDPR-K)

Socio-economic Evaluation of Rural Development Projects in Togo: The Case of the Kara Rice Production Development Project (PDPR-K)

DJALNA Kouyadéga

Enseignant chercheur

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kara

Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Pratiques Endogènes pour le Développement Durable en Afrique (LERPEDDA), Togo

M'TOSSAGOU Bakaga

Mastérante

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kara

Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Pratiques Endogènes pour le Développement Durable en Afrique (LERPEDDA), Togo

N'ZONOU Samouto

Mastérant

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kara

Pôle de Recherche et d'Expertise sur les Dynamiques des Espaces et des Sociétés (PREDES), Togo

DJABADE Seidi

Mastérant

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kara

Laboratoire de Recherches et d'Etudes en Linguistique, Psychologie et Sociétés (LaRELiPS), Togo

AMENTI Awovi Sandra Blessing

Mastérante

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kara

Laboratoire de Recherches et d'Etudes en Linguistique, Psychologie et Sociétés (LaRELiPS), Togo

Date de soumission : 14/05/2026

Date d'acceptation : 26/07/2026

Pour citer cet article :

DJALNA K. & al. (2026) «Evaluation socioéconomique des projets de développement en milieu rural au Togo : cas du Projet de Développement de la Production Rizicole de la Kara (PDPR-K)», Revue Internationale du chercheur « Volume 7 : Numéro 3 » pp : 93-117

Résumé

Au Togo, le riz est devenu un aliment de base largement consommé, alors que la production nationale reste insuffisante, entraînant une forte dépendance aux importations. Pour réduire cette dépendance, le gouvernement togolais et ses partenaires ont mis en œuvre le Projet de Développement de la Production Rizicole de la Kara (PDPR-K), visant l'amélioration des revenus des producteurs, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Cet article évalue l'influence du projet pendant sa mise en œuvre et après son achèvement, à partir de la perception des bénéficiaires. Les données, collectées par entretiens individuels et collectifs dans les sept préfectures de la région, portent sur un échantillon de 267 enquêtés, dont 142 bénéficiaires et 125 non-bénéficiaires servant de témoins. L'analyse, réalisée à l'aide d'Excel, de SPSS 20.0 et d'une analyse de contenu, révèle une faible durabilité des acquis du projet, marquée par des difficultés d'autogestion après son retrait.

Mots-clés : Sécurité alimentaire, projet, développement rizicole, importations, région Kara.

Abstract

In Togo, rice has become a widely consumed staple food, yet domestic production remains insufficient, resulting in a heavy reliance on imports. To reduce this dependency, the Togolese government, in collaboration with its partners, implemented the Kara Rice Production Development Project (PDPR-K), aimed at improving producers' incomes, creating employment opportunities, and reducing poverty. This study assesses the outcomes of the project during its implementation and after its completion, based on beneficiaries' perceptions. Data were collected through individual and group interviews conducted across the seven prefectures of the region, involving a sample of 267 respondents, including 142 beneficiaries and 125 non-beneficiaries serving as a control group. The analysis, carried out using Excel, SPSS 20.0, and content analysis, reveals limited sustainability of the project's achievements, characterised by difficulties in self-management following the project's withdrawal.

Keywords: Food security; project; rice development; importations; Kara region

Introduction

Le Togo est principalement un pays agricole, avec 57 % de sa population vivant en milieu rural (OCDE et al, 2024). Depuis quelques décennies, sa population connaît une croissance constante, atteignant 8 095 498 habitants lors du dernier recensement en 2022. Selon les résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) de novembre 2022, la population togolaise a augmenté en moyenne de 2,3 % par an entre 2010 et 2022. À ce rythme, elle devrait doubler en seulement 31 ans, ce qui constitue un défi majeur pour les autorités en matière de planification du développement socioéconomique et environnemental.

Parallèlement, cette expansion notable de la fécondité contraste avec la production agricole de denrées alimentaires qui a du mal à suivre et à satisfaire les besoins de cette dernière en raison de divers facteurs tels que : la dégradation des sols, l'obsolescence des outils de production, la baisse des rendements, la pénurie de main-d'œuvre agricole, les bouleversements climatiques. Ce qui fait transparaître le spectre de Malthus (Ela & Zoa, 2006), où l'on observe et note des déséquilibres alimentaires et démographiques.

Cette situation, qui entraîne une dépendance alimentaire avec les changements d'habitudes alimentaires au niveau national, présente cependant, en milieu rural, un caractère multidimensionnel touchant à la fois le développement socioéconomique et environnemental. Elle nécessite des solutions. Comment répondre alors aux besoins alimentaires de la population galopante et qui est de plus en plus citadine ?

Pour pallier le déficit de sa production alimentaire et assurer la sécurité alimentaire qui garantit la possibilité pour le citoyen de trouver en tout temps et en tout lieu une nourriture suffisante qui offre la bonne santé, un pays est obligé de recourir aux importations de produits de base. Pour (Nubukpo, 2000). Selon la (banque mondiale, 1986) repris par (Nubukpo, 2000), la sécurité alimentaire, est la possibilité pour tous de disposer en permanence d'une alimentation suffisante pour être en bonne santé et mener une vie active.

Les importations de céréales deviennent alors considérables. Selon (OCDE, 2024), en 2022, pour combler le déficit alimentaire, le Togo a importé pour 1.3 milliard USD de produits agroalimentaires, soit plus de trois fois ses exportations. Les importations, notamment celles des denrées alimentaires, ont des répercussions sur l'économie locale. Selon la Commission Tony Blair, les importations commerciales d'aliments s'élèvent à plus de 22 milliards de dollars

par an, alors que plus de 2 milliards de dollars d'aide alimentaire échappent à l'agriculture locale (Bichat, 2012). En vérité, l'importation de produits alimentaires rend l'agriculture locale fragile et entièrement dépendante des forces extérieures. Un paysan égyptien s'indignait en disant que le pire malheur pour une nation est de dépendre des autres pour sa nourriture, une réalité qui est malheureusement vraie pour le peuple africain, selon (Amouzou, 2010).

Les fluctuations des prix sur le marché international exposent le pays aux crises alimentaires et, par ricochet, aux troubles sociaux. Pour illustrer la situation en Afrique de l'Ouest, en 2010, des émeutes de la faim se propagent dans la région. Celles-ci surviennent dans un contexte de hausse des prix des denrées alimentaires, comme au Mali, au Niger, au Tchad et au Burkina Faso, ce qui soulève des questions sur la flexibilité des politiques des États (OCDE/CSAO, 2014). Dans la région australe du continent, les tensions sociales ont gagné le Mozambique, où l'inflation des produits alimentaires a déclenché des protestations (Avila, 2012) de la population. Selon (Jacquemot, 2024), pour préserver l'harmonie sociale, les dirigeants ont tendance à s'approvisionner en biens de première nécessité auprès de sources externes.

Pour réduire notre dépendance alimentaire, qui ne sert qu'à satisfaire la surproduction des pays exportateurs, il est essentiel de suivre les recommandations de (N'Guettia, 2012). Il souligne avec raison que l'importation de denrées alimentaires a entraîné l'Afrique à absorber les surplus des pays prospères, ce qui a découragé les agriculteurs locaux.

Pour le gouvernement togolais, encourager la réduction des importations alimentaires, valoriser les producteurs nationaux et créer de la valeur ajoutée dans le processus de l'agroalimentaire passe par la dynamique de la politique de développement par projet dans la promotion de la production agricole du riz local. Dans cette optique, le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, a été lancé pour la période 2017-2026, avec un budget de 750 milliards de F.CFA. Son objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural d'ici 2030. Il vise à améliorer et à renforcer les capacités productives des bénéficiaires dans des secteurs clés de la production, comme celle du riz local.

Le projet de Développement de la Production Rizicole de la Kara (PDPR-K), qui touche notre centre d'intérêt, fait partie des 17 projets d'envergure soutenus par la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) dans le cadre de la politique nationale visant à accroître la production alimentaire. L'État a réalisé que la prospérité du pays dépend du développement des milieux ruraux, c'est-à-dire de l'agriculture. Cette logique a été une

préoccupation depuis la période coloniale et la période postcoloniale. En effet, comme l'explique (Munzubu, et al., 2025), le développement des communautés locales a toujours été au cœur des préoccupations des administrations coloniales et des États africains postcoloniaux.

Plutôt que d'attribuer des éloges ou des critiques aux divers aspects du projet, cet article cherche à examiner les conséquences sur les bénéficiaires, en termes de revenus, avant, pendant et après la réalisation du projet. En observant les conséquences des résultats obtenus pendant la phase d'exécution du projet et ceux qui surviennent après son achèvement, nous nous penchons sur les véritables enjeux et les objectifs finaux des initiatives de développement dans les zones rurales togolaises. Le projet de développement rizicole de Kara, qui met en valeur les ressources naturelles et humaines du milieu, qui sont les bas-fonds non exploités et les paysans, a les moyens de promouvoir des emplois ruraux à toutes les étapes de la production. Pour évaluer l'efficacité de son action par les bénéficiaires, l'étude va s'attarder sur les sept préfectures de la région de la Kara.

Le projet couvre toute la région de la Kara, au nord du pays. C'est l'une des cinq régions administratives du Togo. Avec la 5^{ème} République de 2024, chaque région est dirigée par un Gouverneur. La région administrative de la Kozah compte sept préfectures : la préfecture de la Kozah, avec comme chef-lieu Kara, qui est aussi le chef-lieu du gouvernorat, Assoli, chef-lieu Bafilo, Bassar avec comme chef-lieu Bassar, Binah, chef-lieu Pagouda, Dankpen, chef-lieu Guérin Kouka, Doufelgou, chef-lieu Niamtougou et Kéran, chef-lieu Kantè. Dans l'ensemble des sept préfectures, on compte 180 sites pour la production du riz. La superficie totale des terres basses est de 2 938 hectares, dont 1 425 hectares doivent être aménagés et 1 513 hectares doivent être réhabilités. Le but de ce projet est de fournir le marché national en riz, d'accroître les revenus des riziculteurs et de réduire considérablement les importations alimentaires concernant la filière du riz. En effet, on observe une corrélation positive entre l'augmentation de la consommation de riz en Afrique et celle de l'urbanisation (Jacquemot, 2024).

Le projet vise à inverser la tendance des importations alimentaires au Togo. Cela démontrera qu'il a atteint ses objectifs. Pourtant, l'observation du marché local montre que la quantité de riz importé par rapport à celle produite localement est loin de renverser cette tendance. Malgré l'augmentation et l'aménagement des zones de production de riz dans le pays, les importations restent importantes. Le marché principal pour le riz indien est composé des pays suivants : la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin, le Niger, le Nigeria et le Togo. Notre étude se penche sur

l'impact socioéconomique, en termes de rentabilité, de gain et du relèvement du niveau de vie des producteurs de riz pendant et après la mise en œuvre du projet. Cela soulève trois questions :

Quel est le revenu agricole des bénéficiaires par rapport aux non-bénéficiaires ?

Les avantages du projet perdureront-ils une fois qu'il sera terminé ?

En réponse à ces deux questions, les hypothèses suivantes sont émises :

Les producteurs de riz bénéficiaires du projet ont vu leur revenu augmenter en comparaison des non-bénéficiaires ;

Le projet n'a pas créé les conditions nécessaires à sa durabilité après son terme.

Cette recherche se propose d'analyser les répercussions du programme sur les bénéficiaires, tant pendant sa réalisation qu'après son terme. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer l'impact socio-économique du projet sur les producteurs et l'ensemble de la population togolaise, ainsi que de comprendre les raisons de sa non-durabilité.

Pour plus de clarté, l'article est structuré en trois sections autres que l'introduction et la conclusion : premièrement, l'approche méthodologique de la recherche ; deuxièmement, la présentation des résultats du terrain ; et troisièmement, la discussion des résultats

1. Approche méthodologique

La méthodologie de la recherche en sciences sociales est au cœur du cheminement scientifique (Gueye & Yero, 2026). La démarche scientifique est animée par la quête d'objectivité, le désir de décrire et d'expliquer les phénomènes sociaux de manière positive et dynamique, ainsi que par la volonté de les comprendre. Cependant, la reproductibilité de l'étude exige le choix d'une méthodologie rigoureuse adaptée aux problèmes à résoudre. Dans le cas présent, notre approche est mixte, alliant l'analyse quantitative, qui permet de mieux éprouver les hypothèses et d'étendre les résultats obtenus. La méthode qualitative, quant à elle, offre une exploration et une compréhension approfondie du phénomène en s'appuyant sur l'observation, l'analyse du discours et du comportement des acteurs. Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. L'objectif est de susciter l'intérêt du bénéficiaire du Projet de Développement de la Production Rizicole de Kara (PDPR-K) pour une évaluation de la rentabilité du projet, tant pendant sa mise en œuvre que par la suite.

1.1. Cadre spatio-socioéconomique de l'étude

Le territoire sur lequel porte l'étude, est la région de la Kara. Située à 400 Km de Lomé, elle est traversée par la nationale N°1 du Sud au Nord. La région porte le nom de la rivière Kara qui traverse le territoire d'Est à l'Ouest. Elle est limitée au Sud par la région Centrale et au Nord par celle des Savanes. À l'ouest, elle est limitrophe de la République du Ghana et à l'est de celle du Bénin.

Cette région administrative du Togo, qui compte sept préfectures, fait partie des cinq régions du pays. Kara est le chef-lieu du gouvernorat depuis le passage du pays de la 4ème à la 5ème République en 2024.

Grâce à la loi n° 2019-006 du 26 juin 2019, qui a modifié la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, telle que modifiée par la loi n° 2018-003 du 31 janvier 2018, le Togo est maintenant divisé en 117 communes. La région de la Kara, composée de sept préfectures, compte 22 communes et 75 cantons. Sa superficie de 11 738 Km² représente 21 % du territoire national. Elle comptait au dernier recensement de 2022 une population de 985 512 habitants, dont 488 225 hommes (48,7 %) et 497 287 femmes (51,3 %). Cette population est majoritairement rurale et jeune.

La région jouit d'un climat tropical, marqué par deux saisons : la saison pluvieuse d'avril à octobre et la saison sèche de novembre à mars, marquée par l'Harmattan. Avec les changements climatiques, ces données subissent actuellement des fluctuations dans un environnement où la production agricole bénéficie peu de technique et de stratégies efficaces d'adaptation aux changement climatique (Sampebgo, et al., 2024).

Sur le plan linguistique et culturel, la région compte plusieurs langues : kabiyè, lamba, losso, tem, bassar, temberma et konkomba sont les principales. La diversité linguistique rime aussi avec la diversité culturelle. On y note les Evala et Akpéma (préfecture de la Kozah) ; les Sintu-Djandjaagou (préfecture de Doufelgou) ; les Tsilim-Difoïni-Oboudam (préfecture de la Kéran) ; les Kamaka (Préfecture de la Binah) ; les Sinkaring (préfecture d'Assoli) ; les De Pontre (Préfecture de Bassar et Dankpen).

Sur le plan touristique, la région offre divers sites comme les hôtels, les parcs animaliers de Sarakawa, Djamdè et Kéran, ainsi que le mausolée de Sarakawa. Le site Koutamakou, localisé dans la préfecture de la Kéran, a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2004.

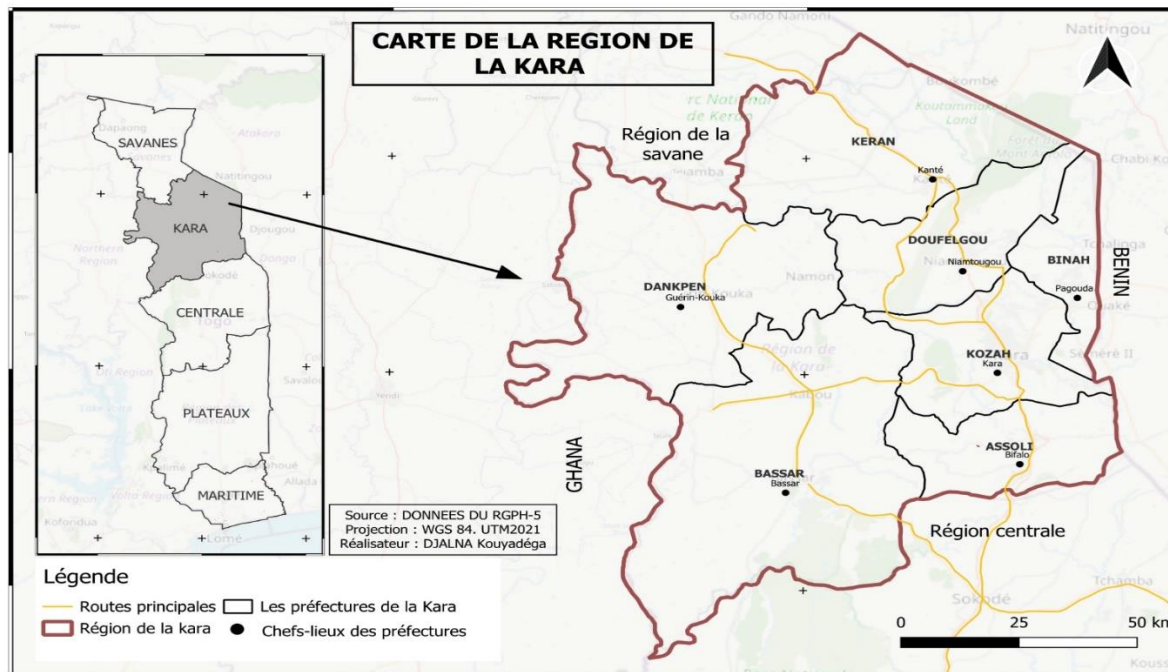
L'aéroport international de Niamtougou, établi dans la préfecture de Doufelgou, est le deuxième plus grand aéroport du pays.

Sur le plan économique, les principales occupations sont l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et les services à la communauté. En raison de leur potentiel agro écologique, elles se distinguent des systèmes de culture mis en place jusqu'aux interventions des projets de développement des partenaires (Yodo, et al., 2025). Pour lutter contre la pauvreté et limiter les mouvements migratoires vers les villes, la région a bénéficié de plusieurs grands projets, comme le projet FED-Abjassa dans les années 1980, qui a permis l'équipement et l'installation de jeunes agriculteurs ruraux sur les vastes terres fertiles de la vallée de la Kara, dans la préfecture de Doufelgou. C'est également dans cette région que se trouve l'initiative agricole de Kara, qui éprouve des difficultés à se concrétiser sur le terrain.

La diversité socioéconomique est visible grâce à l'importance de l'agriculture, qui constitue l'activité principale et contribue à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la subsistance. En dehors de la culture du coton, qui reste la culture de rente par excellence, d'autres cultures vivrières (maïs, riz paddy, fonio, haricot, arachide, tubercules (igname, manioc), soja) sont plus développées. Le passage du statut de paysan à celui d'agriculteur a entraîné une augmentation de la culture de produits à haute valeur ajoutée, tels que le riz, l'anacarde, le sésame, le soja biologique, le gingembre, le piment et la tomate, dans cette région.

Pour contribuer à l'amélioration du revenu des populations rurales, à la lutte contre l'insécurité alimentaire et au renversement de la courbe des importations du riz, un projet de développement de la production rizicole dans la région de la Kara est mis en place. C'est sur ce projet que porte notre recherche.

Carte 1 : La région de la Kara dans son contexte national et sous régional



Source : Données du RGPH-5, 2022

1.2 Méthodes et matériels

Les faits sociaux et économiques sont en constante évolution, tandis que la pauvreté dans les zones rurales présente de nombreux aspects. Par conséquent, une analyse et une compréhension adéquates nécessitent des approches spécifiques. Le processus de production de connaissances scientifiques ne peut être confirmé et justifié sans une démarche rigoureuse et impartiale, ainsi qu'une clarification des faits observables. La recherche est une activité de quête objective de connaissance sur des questions factuelles (Benoit, et al., 2016). Elle avant tout processus, une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations (N'da, 2015). Le chercheur, en raison de la spécificité de son champ d'études, doit être particulièrement attentif à la méthode qui mènera à la collecte et à l'analyse des données.

La simple observation empirique, centrée sur un examen systématique des résultats d'un programme de développement en milieu rural, suffit-elle pour tirer des conclusions généralisables ? En d'autres termes, l'observation directe, qui tient une place centrale dans toutes les étapes de la recherche scientifique, ne suffit pas à elle seule pour garantir des résultats fiables. Pour évaluer l'impact socioéconomique du projet de développement de la riziculture

dans la région de Kara (PDPR-K), il est nécessaire d'utiliser une méthode mixte qui permettra d'analyser en profondeur la question de la durabilité des projets de développement mis en place et exécutés en milieu rural. Bien que la méthode quantitative et la méthode qualitative puissent sembler contradictoires, elles sont en réalité complémentaires. La faiblesse de l'une est compensée par la force de l'autre. Pour analyser le phénomène de la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, il est nécessaire de combiner une description détaillée et des données chiffrées avec les expériences vécues par les riziculteurs. Dans cette étude, nous partons de la théorie de l'analyse sociocritique pour mettre en évidence les non-dits dans les interventions de lutte contre la pauvreté en milieu rural qui occultent les principes du développement durable dans les pays du sud. Pour quelles raisons un plan de développement élaboré par le gouvernement produit-il les résultats attendus au moment de sa mise en œuvre ? Pourquoi la fin d'un projet ne met-elle pas définitivement fin à l'aide et à la pauvreté des bénéficiaires ? L'innovation en matière de développement, considérée par les spécialistes du développement en milieu rural comme l'un des facteurs favorisant le développement durable, fluctue au Togo avec des résultats mitigés. Selon (BPA, 2011), repris par (Guy, et al., 2018), l'innovation sociale représente une solution novatrice pour répondre à des besoins sociaux et économiques non ou insuffisamment satisfaits par le marché et les politiques publiques. Une politique volontariste de transformation sociale et de développement loin de la théorie du développement durable (Hachimi, 2026). Pourquoi les investissements publics en matière de développement n'aboutissent pas aux objectifs de départ ? Pourquoi les investissements publics restent de piètre qualité, inefficaces et éloignés des priorités énoncées dans le Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR).

Grâce à l'examen sociocritique, nous chercherons à mettre en évidence les facteurs qui entravent l'amélioration durable des conditions de vie des bénéficiaires par les politiques publiques de développement et les actions sur le terrain. Il s'agit d'un phénomène de sous-développement persistant qui contribue à l'enracinement des symptômes de la pauvreté et des disparités économiques et sociales.

La littérature sur l'approche dynamique et critique de la sociologie marque une rupture avec la sociologie dite de l'ordre et de la permanence, un courant soutenu par Durkheim, Talcott et Erving. Cette tendance a été initiée par (Balandier, 1971) et (Zigler, 1981). L'idée de la sociocritique est de mettre en évidence les éléments patents et latents dans toute action de développement en milieu rural. En effet, (Balandier, 1971) avance que toute société s'exprime

sur deux niveaux au moins : un niveau superficiel qui montre les structures « officielles », si l'on peut dire, et un niveau profond qui permet l'accès aux relations les plus fondamentales et réelles. De son côté, (Ziegler, 1981) affirme que tout ce qui est montré est à expliquer par ce qui ne se montre pas, car le plus caché est le plus véridique. En effet, la persistance de la pauvreté en milieu rural, malgré les programmes publics de développement, interroge sur l'intérêt de la succession des actions.

La sociologie critique s'attaque aux incertitudes entourant l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires des projets de développement. La théorie critique offre ici l'occasion de découvrir les aspects cachés des acteurs chargés de mettre en œuvre les projets gouvernementaux, où la fin d'un projet appelle à un autre pour les mêmes besoins. Dans le cadre de cette évaluation par le bénéficiaire, on constate que ces personnes sont dans une impasse. Le caractère informel du projet de développement de la production rizicole sert de base pour accorder une attention particulière à l'intervention de l'État, reflétant ainsi la dynamique propre au social. Ce dynamisme permet de mettre au jour les intérêts divergents des différentes parties en présence dans un processus de développement en milieu rural.

Analyser les résultats du « Projet de Développement de la Production du Riz » dans la région de la Kara nécessite une démarche scientifique rigoureuse et une solide expérience, menant à la récolte de données concrètes.

1.3 Echantillonnage et itinéraire de la collecte des données

Dans le souci de procéder à la généralisation des résultats, cette recherche, vu le nombre de préfectures et de sites dédiés Dans le cadre du projet rizicole, nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage aléatoire simple. Cette méthode probabiliste aléatoire est recommandée pour cette étude, car elle garantit une représentation adéquate de la population. Pour nous assurer d'avoir un échantillon représentatif, nous utilisons la formule suivante : $n = z^2 \times p(1 - p)/m^2$, où n représente la taille de l'échantillon.

Z correspond au niveau de confiance, calculé à un niveau de 95 %, avec une proportion de la population cible présentant les caractéristiques recherchées évaluée à $p = 0,5$. La marge d'erreur est estimée à $m = 6 \%$.

Par conséquent, l'échantillon de notre étude est de taille $n = (1,96)^2 \times (0,5) \times (1 - 0,5)/(0,06)^2 = 266,77$, arrondi à 267.

Pour cette étude, nous avons interrogé 267 riziculteurs sur huit sites différents, répartis dans sept préfectures de la région de Kara. Afin d'assurer la représentativité, nous avons tiré des échantillons de taille globale en fonction de la population de chaque site. En résumé, voici les données que nous avons obtenues pour chaque site :

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par site de production rizicole

Préfectures	Assoli		Bassar	Binah	Dankpen	Doufelgou	Kéran	Kozah	Total
Sites	Sara	Robossi	Katcha	Kpanahoré	Tapoune	Boulola	Koukourkou	Koulkouda	08
Bénéficiaires	9	7	13	14	23	14	21	41	142
Non bénéficiaires	8	7	13	14	11	10	21	41	125
Total	17	14	26	28	24	24	42	82	267

Source : Djalna, élaboré pour besoin d'enquête, janvier 2026

1.4 Collecte et traitement des données

L'enquête sur le terrain est menée auprès des bénéficiaires, c'est-à-dire ceux qui sont couverts par le projet et des non-bénéficiaires pour collecter les données fragiles et mesurer les impacts des différentes composantes du projet (renforcement des capacités organisationnelles des producteurs de la filière riz ; aménagement hydro-agricole ; appui à la mise en valeur des sites aménagés ; commercialisation et valorisation du produit ; gestion du projet). Pour établir une relation de confiance mutuelle, nous avons tenu à informer les autorités traditionnelles et les chefs de file des groupes de production rizicole des raisons de notre présence et des thèmes spécifiques que nous souhaitons aborder.

Une fois cette étape franchie, la mise en place des instruments de collecte s'est déroulée pendant le mois de janvier, un moment propice en raison de la diminution des activités agricoles. L'observation directe a révélé les résultats du projet. L'occupation, les conditions socioéconomiques, les résultats pendant et après le projet, sont les différentes informations permettant de conduire l'analyse du projet. Le questionnaire structuré était réservé aux dirigeants de villages, aux comités de développement villageois, ainsi qu'aux responsables et gérants des activités économiques des regroupements et des coopératives impliqués dans la culture du riz. Les groupes de discussion, quant à eux, se tenaient avec les membres des groupes de solidarité.

L'informatique a considérablement facilité le traitement des données recueillies. En effet, les données quantitatives ont été insérées dans le logiciel Microsoft Excel 2016, tandis que

l'analyse statistique et descriptive des indicateurs quantitatifs en lien avec les objectifs de la recherche a été effectuée grâce au logiciel IBM SPSS-20.0.

Pour les données qualitatives provenant de la recherche théorique et des entrevues semi-structurées, les informations ont été transcrites au moyen du logiciel Microsoft Word 2016. Par la suite, elles ont été classées en thèmes et analysées en profondeur en fonction de l'objectif de l'étude.

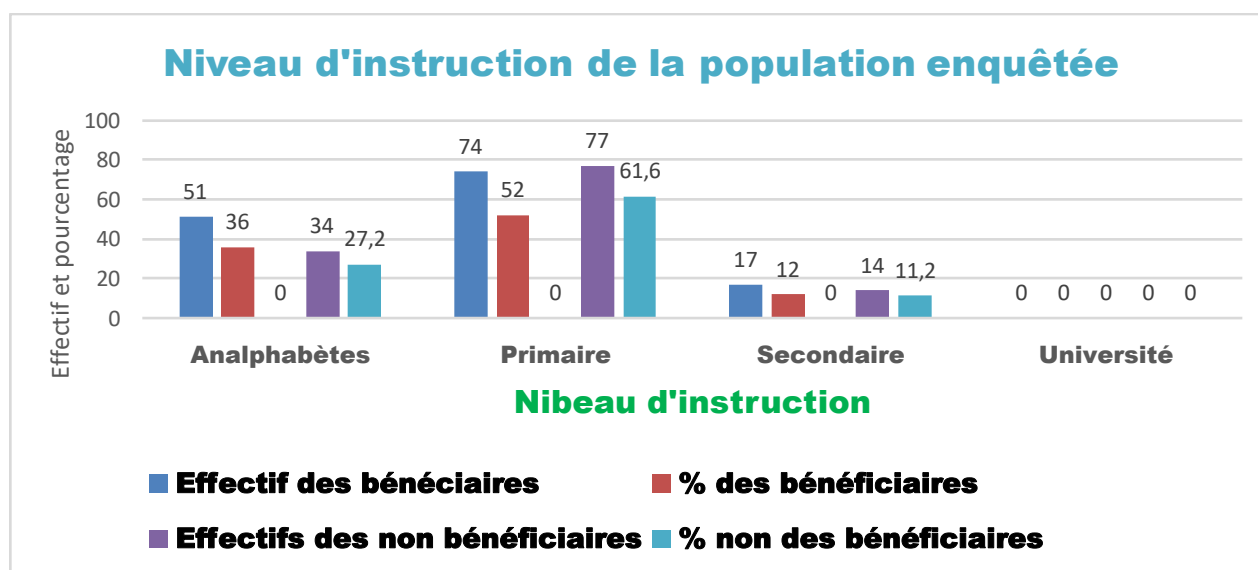
2. Les résultats

Les résultats de l'étude se structurent en trois parties. La première porte sur le profil socio-économique des bénéficiaires et non-bénéficiaires du projet. La seconde examine les facteurs influençant l'adoption de la production de riz. La troisième aborde l'évaluation délicate et cruciale du projet, à la fois pendant sa mise en œuvre et après son achèvement.

2.1 Les niveau d'instruction des acteurs enquêtés

Les données du niveau d'instruction sont enregistrées dans le tableau ci-dessous.

Figure 1 : Niveau d'instruction des non bénéficiaires



Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

D'après l'analyse du graphique, il y a 142 bénéficiaires du projet qui sont analphabètes, ce qui représente un effectif de 51 personnes (36 %). Parmi les non-bénéficiaires, pris comme groupe témoins, on compte 34 personnes (27,2 %). Les bénéficiaires qui déclarent avoir un niveau d'études primaire représentent 74 personnes (52 %), tandis que chez les non-bénéficiaires, on dénombre 77 personnes (61,6 %). En ce qui concerne le niveau scolaire des bénéficiaires,

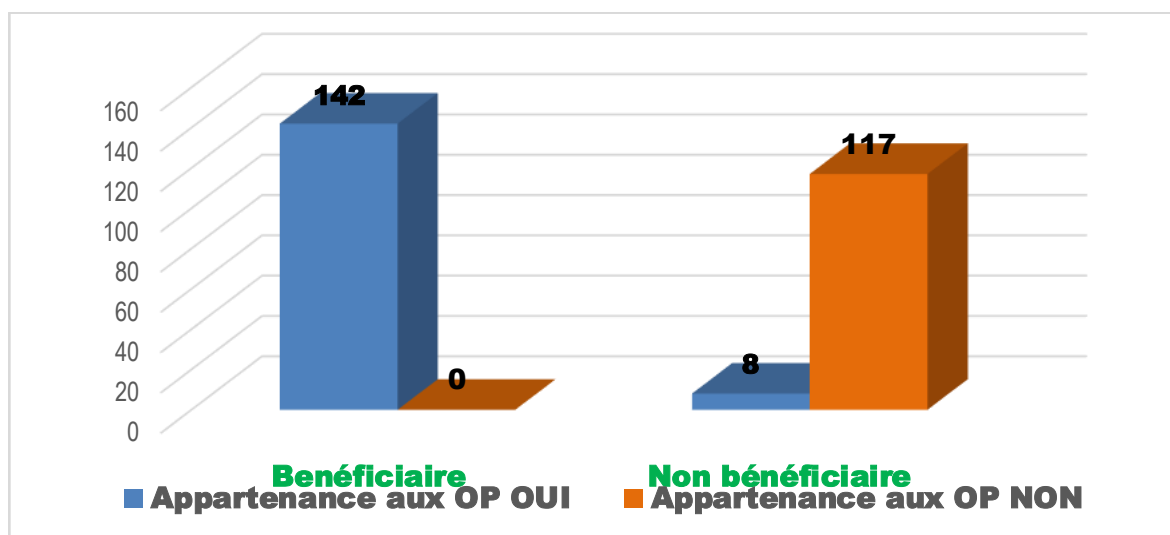
l'enquête révèle que 17 personnes (12 %) n'ont pas atteint le niveau primaire. Toutefois, pour les 125 personnes non éligibles, le taux s'élève également à 12 %, soit 14 individus. Le niveau universitaire est nul, ce qui montre l'indifférence des cadres envers l'agriculture.

D'une manière générale, le niveau d'éducation des agriculteurs est relativement bas et témoigne d'une situation où il est ardu de conserver les bénéfices du projet une fois celui-ci terminé. Cette faible instruction correspond à une réticence à adopter de nouvelles technologies, de même qu'à des difficultés à les implanter dans un contexte rural et à s'engager dans une organisation agricole.

2.2 Appartenance à un groupe solidaire

Le projet de développement de la production rizicole Kara a pris comme groupe cible pour sa mise en valeur, les organisations paysannes.

Figure 2 : Appartenance à un groupe solidaire



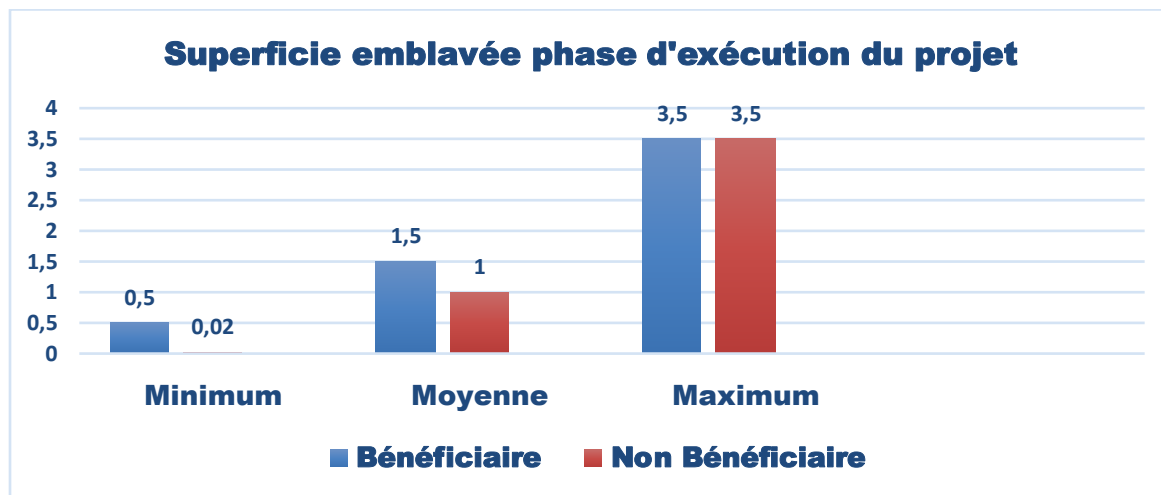
Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

L'illustration montre que parmi les 267 sujets de l'étude, 142 individus font partie de groupes solidaires et bénéficient du programme. Cependant, sur les 125 autres personnes non couvertes, nous remarquons que huit d'entre elles sont affiliées à des Organisations paysannes (OP). Cette situation s'explique par le fait que ces organisations ont été fondées à un moment donné au cours de la mise en place du projet. L'avantage de l'appartenance à une organisation paysanne est le contrôle des prix, l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits. Ces résultats montrent que la participation au projet est conditionnelle à l'appartenance à une OP.

2.3 Superficie emblavée durant la phase d'exécution du projet

Les superficies ont évolué avec la mise sur pied du projet de production rizicole de Kara comme l'indique la figure 3 ci-dessous.

Figure 3 : Superficie emblavée



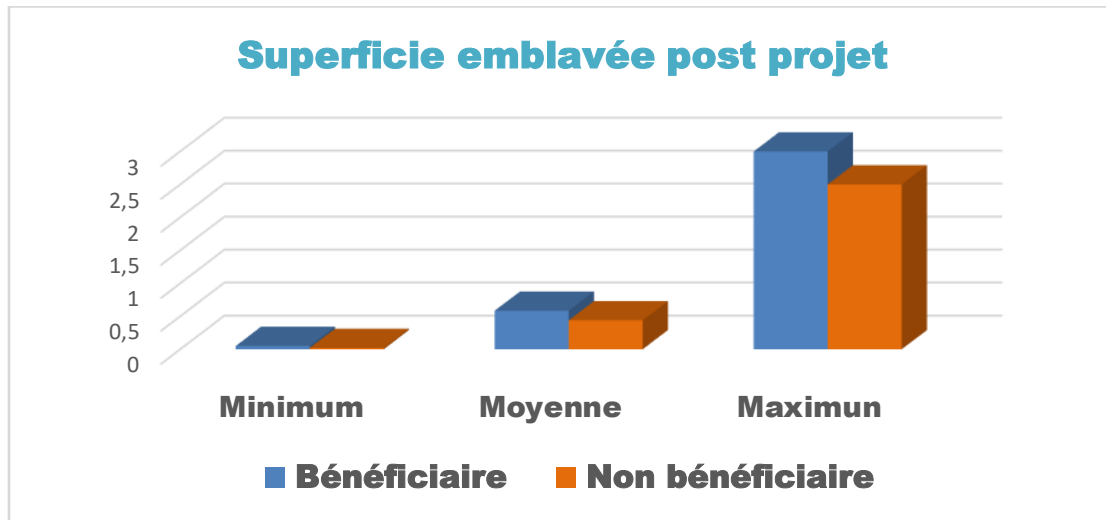
Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

Le graphique 3 illustre la prédominance de la riziculture dans cette région. La surface cultivée par les bénéficiaires (142 hectares) et les non-bénéficiaires (125 hectares) est plutôt restreinte, allant de 0,06 hectare à 0,02 hectare. La superficie moyenne emblavée par les bénéficiaires est comprise entre un hectare pour les noms bénéficiaires et 1,5 hectare pour ce qui concerne les bénéficiaires. Les superficies s'équilibrent à plus de trois hectares pour les deux parties.

2.4 Superficie emblavée durant la phase d'exécution du projet

Cette section mesure la durabilité du projet, démontrant que celui-ci continue de produire les résultats escomptés même après la fin de l'assistance.

Figure 4 : Superficie emblavée post projet



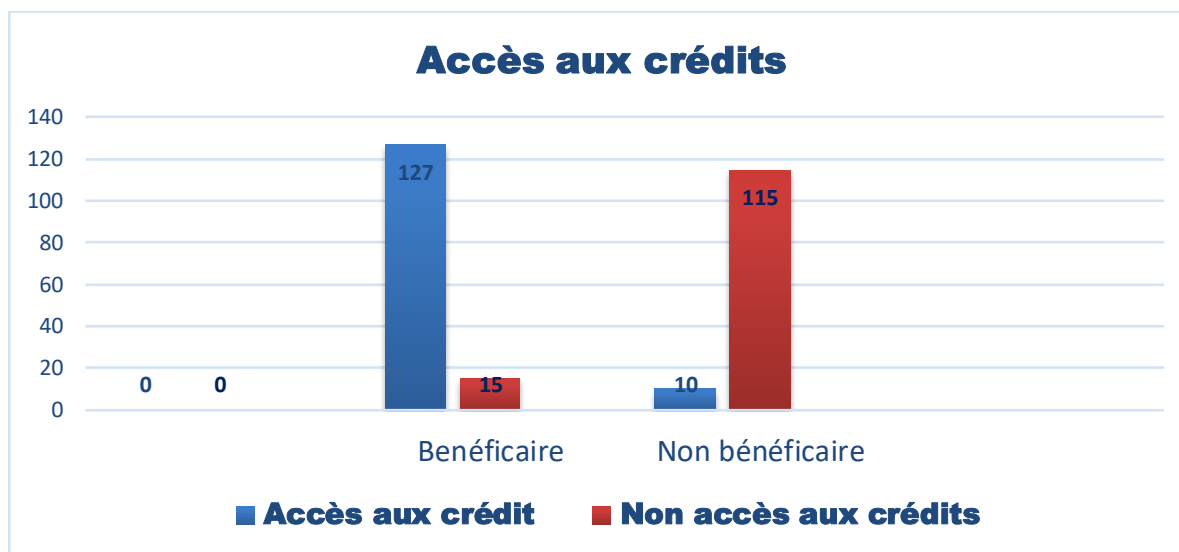
Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

D'après les informations présentées dans le graphique 4, il est malheureusement évident que le projet n'est pas viable à long terme et qu'il ne peut pas fonctionner de manière autonome sans un soutien constant. Au cours de la phase de mise en œuvre, la superficie cultivée a dépassé trois hectares. Cependant, elle est ensuite tombée en dessous de 0,3 hectare pour les bénéficiaires et de 2,5 hectares pour les non-bénéficiaires. Le développement assisté a du mal à libérer la population vulnérable.

2.5 L'avantage d'être membre d'une Organisation Paysanne (OP)

La garantie pour bénéficier des prêts dédiés à la production rizicole par une microfinance dans le cadre du projet, reste l'adhésion active à une OP. Ceci confirme les travaux de (Abdou et Andriamanatena, 2026) quand ils démontrent que les réseaux coopératifs d'épargne et de crédit jouent un rôle déterminant en assurant une inclusion financière adaptée aux réalités locales.

Figure 5 : Accès aux crédits



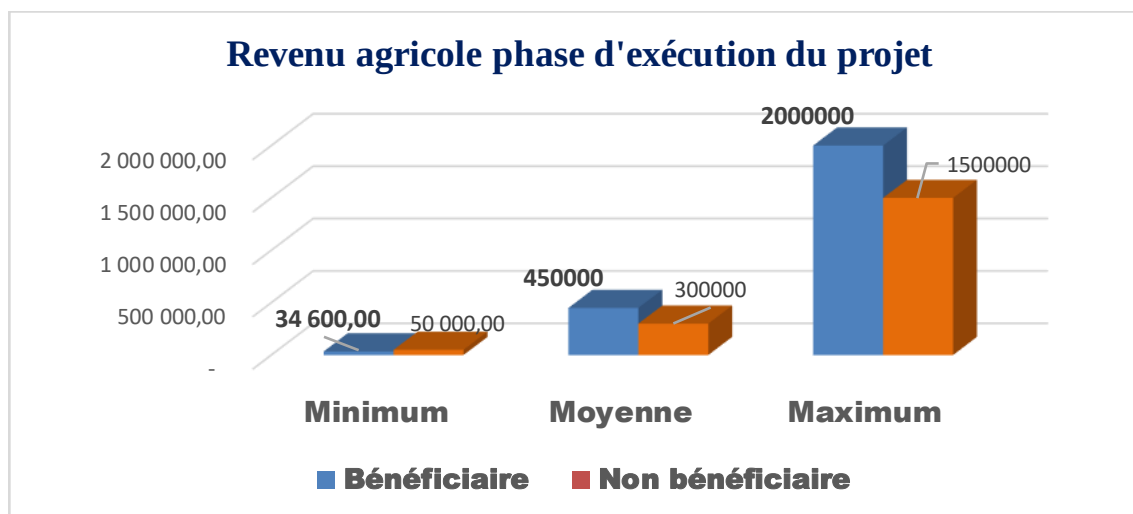
Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

De l'ensemble des données, il ressort que sur les 142 bénéficiaires du projet, 127 personnes bénéficient de crédits, contre 15 personnes excluent pour cette catégorie. Ceci montre que ces derniers ne sont pas actifs dans leur organisation. De l'autre côté des non bénéficiaires, nous dénombrons 10 personnes qui ont accès aux crédits. Cette tendance montre à quel point certains acteurs de la production du riz ont adhérer aux institutions décentralisées de la micro finance. Ceci traduit le rôle capital des micros finance dans le développement agricole du Togo.

2.6 Le revenu du riziculteur post du projet

L'amélioration du revenu du riziculteur est constante si le projet qui l'accompagne reste permanent.

Figure 6 : revenu agricole phase d'exécution du projet

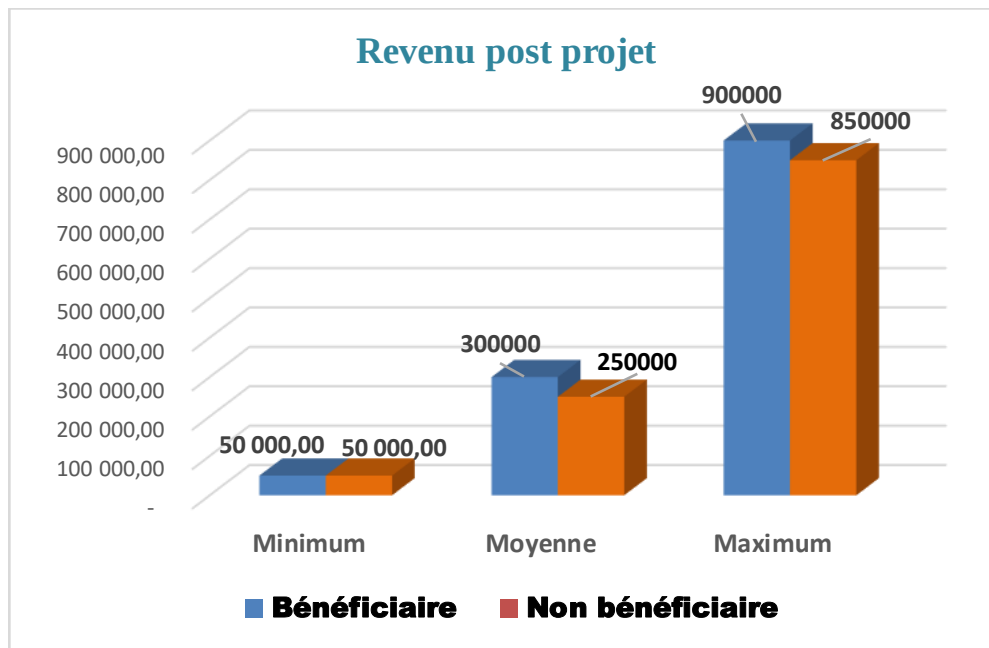


Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

L'examen de la figure 6 révèle une légère hausse des revenus du fermier bénéficiaire par rapport à ceux du fermier non bénéficiaire. Le minimum est de 34 600 FCFA pour le premier et de 50 000 FCFA pour le second. Une légère disparité se manifeste au niveau de la moyenne : le bénéficiaire gagne 450 000 FCFA, tandis que le non-bénéficiaire en gagne 300 000. La différence est de 2 000 000 FCFA pour 1 500 000 FCFA pour le non bénéficiaire. L'amélioration du revenu est la preuve que la production se porte bien, ce qui est dû à différents facteurs : accès aux espaces hydro-agricoles aménagés ; Crédit Agricole ; appartenance aux OP ; partage d'itinéraires techniques, de forages ; semences améliorées ; adaptation climatique ; construction de dispositifs de stockage et de séchage.

Figure 7 : revenu agricole post projet

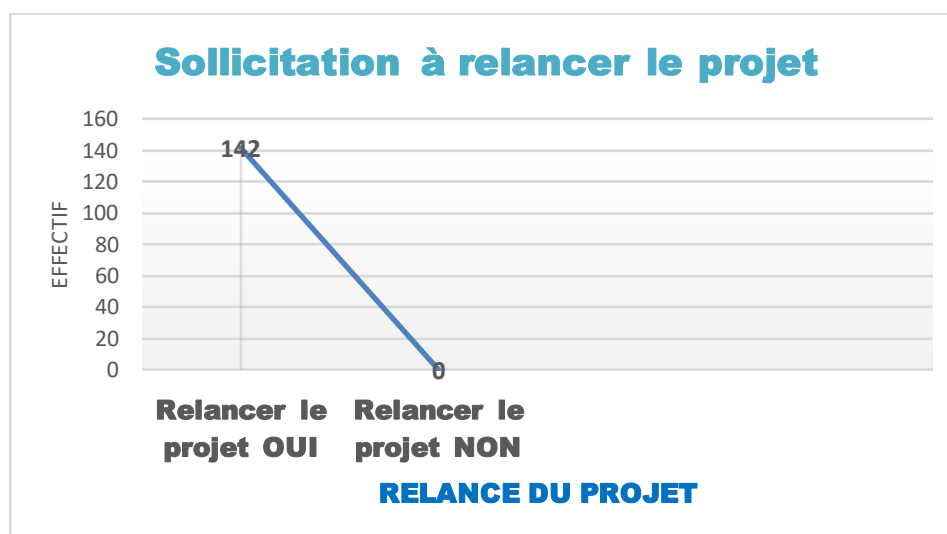
Le revenu post projet, va aider à analyser la durabilité des acquis enregistrer par les bénéficiaires.



Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

La figure précédente a montré que le revenu du paysan qui s'était amélioré au moment de la phase d'exécution du projet, bat de l'ail après la fin de ce dernier. Cette situation est due en partie au faible niveau d'instruction des bénéficiaires, qui ne parviennent pas à assurer la relève des acquis techniques et en épargne. La baisse de la production et la poursuite des importations de riz dans le pays sont aussi la conséquence du faible revenu observé, où il n'y a pas un grand écart entre les personnes accompagnées et celles qui ne le sont pas. Un autre facteur susceptible d'avoir un impact négatif est l'instabilité climatique. La fin du projet n'a pas permis de créer de différence entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires. L'engagement à long terme du projet est miné par l'insuffisante intégration des coopératives dans l'utilisation du matériel agricole mis à leur disposition pour accroître leur productivité. Le surplace en matière de la lutte contre la pauvreté se justifie par une demande incessante de nouvelles actions en faveur des mêmes acteurs de la filière riz.

Figure 8 : Relance du projet



Source : Djalna, Enquête de terrain, janvier 2026

L'illustration ci-dessus montre une diminution des revenus agricoles après la fin du projet. Cette situation est due à divers facteurs, notamment le niveau d'éducation peu élevé des bénéficiaires, qui ont eu des difficultés à maintenir leurs compétences techniques et à épargner. La diminution de la production locale de riz et la persistance des importations sont attribuables à plusieurs facteurs, notamment à un faible revenu qui ne diffère pas significativement entre les personnes aidées et celles qui ne le sont pas. Les événements météorologiques imprévisibles pourraient également contribuer négativement à cette situation. Conséquence, le projet n'a pas permis de distinguer les avantages pour les bénéficiaires par rapport aux non-bénéficiaires. Le projet n'est pas durable parce que les coopératives ne s'engagent pas à utiliser efficacement le matériel agricole fourni pour accroître les rendements. La situation actuelle en matière de lutte contre la pauvreté est maintenue grâce à une demande persistante pour de nouvelles initiatives en faveur des mêmes acteurs de la filière riz.

3. Discussion des résultats

La pauvreté rurale ne découle pas d'un financement agricole insuffisant au Togo. Pour le démontrer, (OCDE, al., 2024) présentent un aperçu de dix-huit projets agricoles d'une valeur de 117,32 milliards de FCFA, mis en place dans le cadre du PNIASA en 2017. Cela montre l'importance du secteur dans la politique de développement du gouvernement togolais. Bien évidemment, notre étude montre qu'il est possible d'améliorer la production agricole et le revenu des paysans.

Depuis les indépendances, l'investissement dans le développement agricole de la région de la Kara n'a jamais été négligé. En effet, elle a bénéficié de grands projets agricoles, tels que le FED-Agbassa, entièrement financés par le Fonds européen de développement et visant à valoriser l'agriculture dans la vallée de la Kara. Ce projet donnera des résultats temporaires similaires à notre centre d'intérêt : « Évaluation socio-économique des projets de développement rural au Togo : le cas du Projet de Développement de la Production Rizicole de la Kara (PDPR-K) ». En effet, le développement rural met l'accent sur l'amélioration économique et les infrastructures des populations rurales. La non durabilité de ce énième projet en faveur de la lutte contre la pauvreté en milieu consacre la faillite des diverses théories de développement (Amouzou, 2009), ouvrant le débat scientifique pour l'adoption d'une autre alternative. En effet, il est pertinent de se demander pour quelles raisons la production rizicole a entraîné une amélioration temporaire chez les bénéficiaires, ce qui permettra de mesurer les réalisations et les objectifs du projet.

L'initiative de développement agricole étudiée dans cette recherche révèle les éléments suivants : elle permet d'obtenir des résultats positifs pour les bénéficiaires pendant la durée du projet, mais ne favorise pas sa continuité une fois celui-ci terminé. Cette constatation s'écarte du champ de la promotion du développement durable et invite à des réflexions de (Djalna, 2016) et (Amouzou, 1992). Cela suscite des analyses critiques de la part de (Agbobli, 2014) sur le développement de l'agriculture togolaise.

Le niveau d'instruction très bas, la faible capacité de gestion du projet et l'entretien des infrastructures réalisées au profit des bénéficiaires sont aussi relevés par (Afan, 2001). Ce dernier, pointe du doigt le manque de créativité humaine, ouvrant la voie à un développement autonome. Au-delà des aspects institutionnels et de l'impact des importations sur l'échec du projet, les conditions météorologiques défavorables, révélant une production et des revenus insuffisants, sont similaires aux résultats d'études menées par (Kouassi, et al. 2009), qui mettent en évidence le lien entre l'irrégularité des précipitations et le risque de déficit hydrique pour les cultures, contribuant ainsi à l'échec des initiatives agricoles qui ne donnent pas les résultats escomptés. Les facteurs humains et naturels peuvent entraîner l'échec des projets. Néanmoins, notre recherche a révélé que les succès temporaires observés sont attribuables au hasard des conditions météorologiques. (De Sardan, 1995) émet l'hypothèse que ces résultats positifs sont le fruit des logiques et des stratégies des cadres gouvernementaux et des bénéficiaires paysans impliqués dans la mise en œuvre du projet. Cependant, ces derniers ne constatent aucune

amélioration significative et durable de leur qualité de vie. L'appel à la relance du même projet est révélateur de son échec. Sur un plan métaphorique, on peut dire, sans être critique, que le développement en milieu rural demeure une réussite, mais que le « patient » ne survit pas. Le cycle des projets de développement et des populations bénéficiaires est un cercle vicieux où le cycle pauvreté-assistance-mal développement est loin de se rompre. Cette affirmation se justifie par les propos de (De Sardan, 1995), pour qui :

Les acteurs sociaux concernés font face, aux ressources, opportunités et contraintes que constituent un dispositif (ici appréhendé sous forme d'une « organisation-projet ») et ses interactions avec son environnement, des comportements variés, contrastés, parfois contradictoires, qui renvoient non seulement à des options individuelles mais aussi à des intérêts différents, à des normes d'évaluation différents, à des « positions objectives » différentes.

Une stratégie de lutte contre la pauvreté où la durabilité n'est pas au rendez-vous, rame à contre-courant de l'Agenda 2030. Les solutions actuelles aux problèmes de pauvreté ne garantissent pas un avenir prospère pour les générations futures. Cette triste réalité est particulièrement préoccupante au Togo, où il est peu probable que les ODD 1 et 2 soient atteints.

Conclusion

L'indigence est souvent perçue par les populations comme une fatalité difficile à surmonter. Pourtant, les communautés rurales refusent généralement de s'y résigner, conscientes que la persistance de la pauvreté constitue un facteur d'instabilité économique, sociale et même politique. C'est dans cette perspective que de nombreuses initiatives de lutte contre la pauvreté ont été mises en œuvre. Toutefois, au-delà des résultats immédiats obtenus, la question essentielle demeure celle de la durabilité de ces actions.

À cet égard, l'étude menée dans le cadre de l'évaluation par les bénéficiaires du Projet de Développement de la Production Rizicole de la Kara (PDPR-K) met en lumière des constats majeurs qui confirment l'ensemble de nos hypothèses. Cette recherche sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers le développement local révèle l'existence de deux logiques distinctes. La première, privilégiée par les acteurs du développement, repose sur la logique de mise en œuvre des projets, laquelle contribue effectivement à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Cependant, cette approche accorde peu d'importance au renforcement des capacités d'autogestion et d'autonomisation des communautés après le retrait des projets.



Cette insuffisance en matière d'auto-gouvernance traduit les limites des principes fondamentaux du développement durable, dans la mesure où les communautés demeurent dépendantes d'interventions extérieures pour répondre aux mêmes besoins récurrents. Dès lors, les ambitions de réduction durable de la pauvreté à l'horizon 2030 apparaissent compromises. De même, l'objectif d'autosuffisance rizicole reste difficile à atteindre, tandis que la dépendance aux importations de riz continue de s'accroître et ouvre l'éternel débat sur la rationalité des intervenants et la rationalité des populations bénéficiaires (Assogba, 1993) en ce qui concerne la question de l'échec répété des projets en Afrique noire.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdou, I. et Andriamanantena, P. (2026). Microfinance dominante et intermédiation endogène : le cas du réseau MECK aux Comores. *Revue Belge*, Vol. 12, No 134, 126-155.
- Afan R. M. (2001). *La participation démocratique en Afrique : éthique politique et engagement chrétien*, Editions universitaires.
- Agbobli C. A. L. (2014). *Et demain l'agriculture togolaise... ; Une analyse critique des maux qui ruinent l'agriculture togolaise du point de du chercheur*, Editions L'Harmattan.
- Amouzou E. (1991). *Impact socio-économique et causes d'échecs des projets de développement rural en Afrique noire : Etude de cas : le projet d'installation de jeunes ruraux au Togo*, Thèse de doctorat, Paris 8.
- Amouzou, E. (2009). *Pourquoi la pauvreté s'aggrave-t-elle en Afrique Noire ?* L'Harmattan.
- Amouzou, E. (2010). *Le mythe du développement durable en Afrique noire*, L'Harmattan.
- Assogba, Y. (1993). Entre la rationalité des intervenants et la rationalité des populations bénéficiaires : l'échec des projets en Afrique noire. *Cahiers de géographie du Québec*, 37(100), 49–66. <https://doi.org/10.7202/022321ar>
- Avila, J. (2012). *Développement et lutte contre la pauvreté ; le cas du Mozambique*. L'Harmattan.
- Balandier G (1971). *Sens et puissance ; les dynamiques sociales*, Nathan.
- Benoît, P. et al. (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Presse universitaire de Québec.
- Bichat H. (2012). *Et si l'agriculture sauvait l'Afrique*, Quae.
- De Sardan J-P. O (1995). *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala.
- Djalna K. (2016). *Les dysfonctionnements de l'aide au développement comme facteurs de paupérisation dans la préfecture de Doufelgou au Togo*, Thèse de doctorat unique en sociologie du développement, Université de Lomé.
- Ela, J-M., & Zoa. A-S. (2006). *Fécondité et migrations africaines : les nouveaux enjeux*. L'Harmattan.
- GUEYE T. & BALDE M. Y. (2026) « La méthodologie de la recherche en sciences sociales : fondements, exigences et pratiques en histoire », *Revue Internationale du chercheur* « Volume 7 : Numéro 2 », pp : 978-997
- Guy, F. et al. (2018), *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaire*, L'Harmattan.

- Hachimi, M. (2026), *Le sous-développement durable : Les pays en voie « voie de développement » se sont trompés de voie !* L'harmattan.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). (2023). *Rapport du 5^e Recensement Général de la Population et de l'habitat (RGPH-5) de novembre 2022*. INSEED.
- Jacquemot, P. (2024). *Se nourrir, le défi de l'Afrique*, Karthala.
- Kouassi B. et al. (2009), *Les déterminants de la production agricole en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo*, Karthala.
- Munzubu, M. D. et al. (2025). La problématique du développement communautaire dans les milieux ruraux : analyse et perspectives. Cas de Lwele-Ikubi. *Revue internationale de la recherche de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)*, Vol.3, No.1, 395-407.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, L'Harmattan.
- N'Guettia, K. N. (2012). *Les défis du développement de l'Afrique contemporaine*. L'harmattan.
- Nubukpo, K. (2000). *L'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Le rôle des incertitudes*, L'Harmattan.
- OCDE et al. (2024), *Examen des politiques de transformation économique du Togo : Pour une prospérité partagée, Les voies de développement*, Editions-OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2c837a76.fr>.
- OCDE et al. (2024). *Examen des politiques de transformation économique du Togo : Pour une prospérité partagée*. Les voies de développement. Editions OCDE.
- OCDE/CSAO. (2014). *Un atlas du Sahara Sahel : Géographie, économie et insécurité, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*. Editions OCDE.
- OCDE. (2007). *Perspectives économiques en Afrique*, OECD.
- Sampebgo, A. et al. (2024). Expositions climatiques des aménagements d'irrigation du sous bassin versant de Nariarle à Koubri, bassin du Nakanbé au Burkina Faso. *Revue Francophone*, Vol. 2, Numéro 2, 95-116.
- Yodo, P. et al. (2025), Evaluation des effets du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux dans la région de la Kara (Nord Togo). *African Scientific Journal*, Vol 03, Num 32, 1105-1117.
- Ziegler J. (1971). *Le pouvoir africain*, Le Seuil.